



LEM-CERCOR UMR 8584
<http://cercor.univ-st-etienne.fr>
Campus Tréfilerie, Bât. M
33 rue du 11-Novembre
F-42023 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2
cercor@univ-st-etienne.fr
Tél. : +33(0)4 77 42 16 70

Collection « Communautés, congrégations et ordres religieux » Recommandations aux auteurs

▪ Remise du manuscrit

Le manuscrit sera rédigé en langue française, de préférence.

Le manuscrit sera soumis au format électronique .docx ou équivalent.

Il sera accompagné :

- d'une proposition d'aide financière à la publication ;
- de la liste des auteurs avec mention des titulaires académiques et coordonnées (adresses électronique et postale) ;
- d'un texte de présentation en français et dans une autre langue pouvant compter jusqu'à 2 000 caractères espaces compris ;
- dans le cas d'actes, d'un résumé de chaque contribution en français et dans une autre langue, pouvant compter jusqu'à 1 000 caractères espaces compris ;
- de mots clés en français et dans une autre langue ;
- d'une suggestion d'image de couverture ;
- d'une table des abréviations (s'il y a lieu) ;
- d'un index des lieux ;
- d'un index des personnes ;
- d'une table des figures (éventuellement) ;
- d'une table des matières ;
- après acceptation du manuscrit, des copies des autorisations de reproduction des figures.

Le nettoyage et l'harmonisation du manuscrit incombent aux auteurs et doivent être achevés en amont du dépôt. Seules les corrections mineures seront prises en compte lors de la relecture des épreuves.

▪ Présentation du manuscrit

Le corps de texte sera saisi en police Times 12, interligne 1,5 ; il ne devra pas comporter de césures.

Un retrait de première ligne de paragraphe de 1 cm sera appliqué *via* la règle de la barre d'outils – ne pas utiliser les tabulations.

Les citations de plus de deux lignes seront isolées par des retours à la ligne, avec retrait de paragraphe à gauche de 1 cm (appliqué *via* la règle de la barre d'outils) ; elles seront rédigées en Times 11, interligne 1 (simple) ; elles ne seront pas encadrées de guillemets.

Les légendes des figures et les notes de bas de page seront rédigées en Times 10, interligne 1.

Les notes de bas de page seront numérotées en continu dans une monographie ; elles reprennent systématiquement à 1 dans annexes et dans les actes de colloques.

Les titres et sous-titres seront clairement hiérarchisés et concis ; ils ne seront pas terminés par un point (hors points de suspension, d'interrogation et d'exclamation).

Les titres-courants ne dépasseront pas 65 caractères espaces compris.

▪ Conventions typographiques (ouvrages en français)

L'appel de note est placé avant le signe de ponctuation et (si pertinent) avant le guillemet en fin de citation : xxxxxxxxxxxx¹. ; xxxxxxxxxxxx¹... ; « xxxxxxxxxxxx¹ ».

En cas d'application d'un appel de note au titre d'un chapitre, l'astérisque sera privilégié.

Les capitales sont accentuées.

Les capitales non requises sont proscrites dans les sigles développés : Académie des inscriptions et belles-lettres.

Les citations sont données en langue originale ; les règles de ponctuation de la langue sont respectées ; la traduction est donnée en note de bas de page pour les citations longues (voir aussi *infra* : La traduction).

Les crochets [...] signalent une intervention extérieure, une élision et ils sont employés dans le cas de parenthèses enchâssées : (xxx [xxx] xxx) ; les trois points sans crochets.

Les diphtongues latines sont remplacées par deux voyelles : ae, oe.

Les espaces insécables (Apple : [Alt]+[Barre d'espace] ; PC : [Maj temp.]+[Ctrl]+[Barre d'espace]) sont insérées :

- après les abréviations col., fol., n., n^o, p., t., vol. etc. ; après l'exposant des siècles (xii^e siècle) ;
- avant les signes doubles de ponctuation ; avant un numéro de règne (Clément VIII) ;
- entre l'initiale d'un prénom et un nom (J. Mabillon) ;
- généralement entre tous les termes qui doivent être associés (16 janvier ; 35 000...).

Les guillemets doubles français (« xxx ») encadrent les citations de moins de deux lignes composées dans le corps du texte ; dans ce cas les guillemets doubles anglais ("xxx" et non "xxx"), sans espaces, encadrent les citations de deuxième rang.

L'italique sert à composer les abréviations, citations, expressions et mots non francisés en langue étrangère, les notes de musique et les titres d'œuvres et d'ouvrages ; dans un passage en italiques, ce qui devrait se mettre en italiques passe en caractères romains.

Les nombres sont écrits en chiffres quand ils indiquent une date (le 8 janvier), un âge (100 ans), un pourcentage (8%), une unité de mesure (3 kilomètres), une somme (10 000 euros) ou lorsqu'ils intègrent un tableau ou une série (5 manuscrits, 10 éditions, 2 reprints).

Les nombres rédigés en chiffres sont donnés en entier : 1238-1255 (et non 1238-55).

Les nombres placés en début de phrase sont rédigés en toutes lettres.

Les nombres composés d'un seul mot sont rédigés en toutes lettres (ex. : dix-sept, cent vingt).

Les nombres romains sont rédigés en grandes capitales (IV^e concile du Latran ; Louis IX ; vol. II, t. VI), hormis les numéros de siècles, rédigés en petites capitales (xvii^e siècle).

Les noms des livres bibliques sont rédigés en caractères romains.

Les noms des membres d'une communauté religieuse ne prennent pas de capitale : chartreux, cisterciens, prémontrés (mais « l'ordre de Prémontré »).

Les noms des points cardinaux désignant un territoire sont rédigés avec une capitale initiale.

Les noms propres de peuples sont rédigés avec une capitale initiale.

« **numéro** » abrégé est composé avec l'« o » minuscule au format exposant : n^o.

Les numéros des chapitres et versets de la Bible sont rédigés en chiffres arabes : 2 Co 3, 18.

Les numéros de figures sont rédigés en chiffres arabes ; les numéros de planches sont rédigés en chiffres romains grandes capitales.

Les petites capitales sont employées pour rédiger l'abréviation « FIG. » dans les légendes : « FIG. 1. – » (mais « (fig. 1) » dans le corps de texte), les noms d'auteurs et d'éditeurs accompagnés d'une référence et les numéros de siècles (XVII^e siècle).

Les points de suspension en début de texte sont suivis d'une espace insécable ; ils sont collés au dernier mot quand ils se substituent à la fin d'un texte.

Les renvois sont signalés par : « voir » (réserver « cf. » aux comparaisons), « dans » (au lieu de *in*), « et suiv. » (au lieu de *sq.*).

Le signe de multiplication est composé à l'aide du symbole mathématique : ×.

La traduction d'une expression courte la suit en romain entre parenthèses (et entre guillemets s'il s'agit d'une citation).

Les vers à l'intérieur d'un paragraphe en prose ou en note sont séparés par le signe / avec espaces ; les strophes par le signe // avec espaces.

▪ **Éléments graphiques**

Les emplacements des figures seront signalés dans le corps de texte : (fig. 1) etc.

Les auteurs ont la charge de demander et de fournir les autorisations de reproduction des illustrations ; il revient aux auteurs de s'acquitter des éventuels droits de reproduction.

Les éléments graphiques doivent être fournis sous forme de fichiers sources séparés, clairement identifiés ; ils peuvent être insérés dans le manuscrit à titre indicatif :

- tableaux : formats .docx ou .xls (ou équivalents) ; choisir la composition la plus simple et éviter l'utilisation de couleurs ; les tableaux peuvent être insérés directement dans le corps de texte ;

- images : formats .tiff ou .jpeg ; résolution 300 ppp à la taille d'impression réelle (une image en pleine page – 12 × 20 cm – possédera une résolution d'au moins 1 420 × 2 365 ppp) ;

n. b. : il est inutile de re-numériser en 300 ppp une image avec une résolution native de 72 ppp (par exemple), la résolution demeurera insuffisante et l'aspect pixelisé ;

- cartes : au format vectoriel .ai de préférence (ou équivalent), ou .pdf ;

- graphiques : formats natifs .ai ou .xls (ou équivalents), accompagnés des données ayant servi à les composer.

Images, cartes et graphiques seront livrés sans encadrement.

Les intitulés et légendes ne seront pas intégrés aux éléments graphiques mais listés à part, avec la mention des crédits.

▪ **Conventions bibliographiques**

Articles

Valérie THEIS, « La réforme comptable de la Chambre apostolique et ses acteurs au début du XIV^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, t. 118, n° 2, 2006, p. 169-182, ici p. 181.

n. b. : « dans » n'est pas mentionné devant un titre de revue

n. b. : les références sont développées dans la première occurrence puis abrégées dans les suivantes ; l'emploi de *Ibid.* et *op. cit.* est proscrit dans le manuscrit

forme abrégée : V. THEIS, « La réforme comptable », p. 181.

Éditions scientifiques

ÉLIPAND DE TOLÈDE, *Epistula episcoporum Hispanie*, dans *Corpus scriptorum muzarabicorum*, éd. Juan GIL FERNÁNDEZ, 2 vol., Madrid, Instituto Antonio de Nebrija (Manuales y anejos de « Emerita », 28), 1973, vol. I, p. 92.

n. b. : les prénoms d'auteurs antiques et médiévaux (au moins jusqu'à la fin du XIV^e siècle) et d'auteurs classés au prénom sont rédigés en petites capitales

Der Albani-Psalter: Stand und Perspektiven der Forschung/The St Albans Psalter: Current Research and Perspectives, éd. Jochen BEPLER et Christian HEITZMANN, Hildesheim/Zürich/New York, Olms (Hildesheimer Forschungen, 4), 2013.

n. b. : les titres d'ouvrages en langue étrangère respectent la typographie de la langue

n. b. : les titres bilingues, les lieux d'édition sont séparés par le signe / sans espaces

Manuscrits

Arles, Bibl. mun., ms. 881, n° 2 (977).

Archives départementales (désormais AD) de Haute-Loire, 1 H 4 (parchemin).

Monographies

Grégory GOUDOT, *Les origines et le Monde. Réformes des réguliers, pouvoirs et société dans le diocèse de Clermont (XV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque d'études des mondes chrétiens, 7), 2016.

Bernard MONTAGNES, *Les couvents des prêcheurs entre Rhône et Alpes au Moyen Âge. Leur implantation et leur architecture*, thèse dirigée par Gabrielle Demians d'Archimbaud, Université Aix-Marseille 1, 1977.

Notices de dictionnaires et d'encyclopédies

Jean-Marc BIENVENU, « Aliénor d'Aquitaine », *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, dir. André VAUCHEZ, 2 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1997, vol. I, p. 43.

Ouvrages collectifs

Les saints et leur culte en Europe centrale au Moyen Âge (XI^e-début du XVI^e siècle), études réunies par Marie-Madeleine DE CEVINS et Olivier MARIN, Turnhout, Brepols (Hagiologia, 13), 2017.

n. b. : les particules placées devant le nom sont composées en petites capitales

Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben, vol. II, *Das geistige Leben*, dir. Bernhard BISCHOFF et Wolfgang BRAUNFELS, Düsseldorf, L. Schwann, 1965.

Ouvrages électroniques

Christian SAPIN, Maylis BAYLÉ, Stéphane BÜTTNER *et al.*, « Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre », *Archéologie médiévale* [en ligne], t. 38, 2008. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/21054> ; DOI : 10.4000/archeomed.21054 (consulté le 06 mai 2019).

n. b. : au delà de trois auteurs, l'abréviation latine *et al.* est employée

▪ Index

Proscrire le balisage d'index dans Word.

L'index sera remis avec le manuscrit sous forme d'un tableau de concordance sur deux colonnes, sans titre ni enrichissement : la première colonne (gauche) contiendra les termes à indexer tels qu'ils apparaissent dans le texte (respecter la casse et des pluriels) ; la seconde colonne (droite) contiendra, en vis-à-vis, les libellés des entrées telles qu'elles apparaîtront dans l'index ; les sous-entrées seront signalées dans la seconde colonne comme suit : entrée principale:sous-entrée (ex. : Histoire:Moyen Âge).

L'auteur sera sollicité pour contrôler l'index au moment des épreuves.

Exemples

Cherlieu (départ. Haute-Saône, arr. Vesoul, cant. Vitrey, com. Montigny-lès-Cherlieu)
Vic (Espagne, comm. Catalogne, prov. Barcelone)

Augustin (saint)

Carobert (Charles I^{er} Robert), roi de Hongrie (1308-1342)

Le Rouge, Jean, trésorier

▪ Abréviations courantes

AD : Archives départementales

AM : Archives municipales

AN : Archives nationales

AP : archives privées

append. : appendice

bibl. mun. : bibliothèque municipale

ca : *circa*

cap. : capitale

cf. : *confer*

ch. : chant

chap. : chapitre

ch.-l. arr. : chef-lieu d'arrondissement

ch.-l. cant. : chef-lieu de canton

ch.-l. com. : chef-lieu de commune

col. : colonne

coll. : collection

collab. : avec la collaboration de

comm. : communauté

coord. : coordonné par

dép. : département

dir. : dirigé par

éd. : édité par

ép. : épître

et al. : *et alii*

fasc. : fascicule

fig. : figure

fol. : folio

ill. : illustration

l. : ligne

liv. : livre

loc. cit. : *loco citato*

ms., mss : manuscrit(s)

n. : note

n. s. : nouvelle série

n^o : numéro

ol. : *olim*

p. : page

paragr. : paragraphe

pl. : planche

préf. : préface

prov. : province

reg. : registre

rég. : région

repr. : reprint

r^o-v^o : recto-verso

s. l. n. d. : sans lieu ni date

s. v. : *sub verbo*

t. : tome

trad. : traduit par

v. : vers

vol. : volume